



Lettre ouverte Renforçons la lutte contre la précarité énergétique : il y a urgence !

18 novembre 2025

En cette journée de lutte contre la précarité énergétique, nous, associations de consommateurs et membres de l'Union Française de l'Électricité, souhaitons attirer l'attention du Gouvernement et des parlementaires sur l'urgence à renforcer l'accompagnement des ménages modestes et très modestes pour leur permettre d'alléger leur facture d'énergie et, sur le long terme, pour les aider à réaliser des économies en rénovant leur logement.

Selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique, **10 % de la population est en situation de précarité énergétique, ce qui représente plus de 3 millions de ménages**. Ce chiffre doit s'apprécier également au regard du pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, qui s'élève aujourd'hui à 15 %, un niveau record. Des millions de personnes souffrent du froid et de la chaleur dans leur logement, avec des conséquences sur leur santé physique et mentale. Ce niveau alarmant témoigne de l'urgence d'accroître les dispositifs d'aide à la lutte contre la précarité énergétique.

A cet égard, bien que nous saluions le rôle qu'a joué le bouclier tarifaire dans l'atténuation des effets de la crise des prix de l'énergie, ces derniers ne sont pas redescendus à leur niveau d'avant-crise et les aides à destination des ménages en situation de précarité énergétique sont désormais affectées par les restrictions budgétaires. En particulier, **le montant du chèque énergie n'a pas évolué depuis 2019** et couvre donc une part de plus en plus réduite de la facture énergétique des ménages pour leur logement. **Depuis plusieurs années, nous, signataires de ce courrier demandons un rehaussement significatif du chèque énergie.**

De surcroît, nous souhaitons particulièrement attirer l'attention sur **le plafond de revenus permettant de bénéficier du chèque énergie, devenu inférieur au seuil de pauvreté**, ce qui devrait justifier son relèvement d'urgence.

En outre, nous rappelons avoir alerté sur les difficultés que poserait le nouveau dispositif d'attribution du chèque énergie, en particulier la diminution du nombre de bénéficiaires identifiés automatiquement. Ainsi, considérant la nouvelle période d'envois de chèques qui commence et la nécessité pour certains ménages de se déclarer sur une plateforme pour faire valoir leur droit, nous appelons à un retour d'expérience sur la première campagne du dispositif sous cette forme et à une extrême vigilance quant à l'évolution du taux de non-recours.

Plus largement, parce qu'elle résulte d'une combinaison de facteurs – l'augmentation de la pauvreté, un parc de logements non performants et une hausse du coût des énergies –, **lutter efficacement contre la précarité énergétique implique de mener des politiques coordonnées d'aides au paiement des factures d'énergie des ménages les plus modestes et de soutiens à la rénovation de leur logement.**

Nous nous inquiétons particulièrement de la baisse de MaPrimeRénov' pour les ménages précaires, qui se manifesterait par la diminution drastique de l'enveloppe budgétaire actuellement prévue dans le projet de loi

de finances 2026. MaPrimeRénov' constitue pourtant la principale aide publique à la rénovation énergétique et climatique des logements et est désormais bien connue des ménages. Cette décision politique risque donc de freiner les rénovations, dont les conséquences sont à la fois préjudiciables pour de nombreux ménages en situation de précarité énergétique, mais également pour l'atteinte de nos objectifs climatiques et de souveraineté énergétique. Il est pourtant urgent d'accélérer le rythme de rénovation des logements, déjà en-deçà des objectifs fixés par la Stratégie française pour l'énergie et le climat.

En conséquence, nous appelons à mettre en œuvre un véritable plan national pour la rénovation des logements à destination des ménages modestes et très modestes. En engageant une réflexion globale sur les dispositifs d'aides existants et les politiques publiques d'ores et déjà à l'œuvre, un tel plan permettrait de lever les freins à la rénovation rencontrés par ces ménages : méconnaissance des dispositifs, complexité administrative, reste à charge trop élevé ou encore manque d'incitation envers les propriétaires bailleurs. Cet état des lieux permettrait ensuite de proposer et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour garantir aux ménages les plus modestes la possibilité de faire rénover leur logement, condition indispensable pour répondre à l'urgence sociale et climatique.

Cosignataires :

Association Citoyenne et Laïque des Consommateurs (ACLC)

Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC)

Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)

Association Léo Lagrange Pour la Défense des Consommateurs

Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés – CGT (INDECOSA-CGT)

Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)

Confédération Nationale du Logement (CNL)

La Confédération Syndicale des Familles (La CSF)

Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)

Familles de France

Union Française de l'Électricité (UFE)

Contact presse : Union Française de l'Électricité

Rudy Cluzel – rudy.cluzel@ufe-electricite.fr – 06 58 22 96 14